

Ordre du jour

- 0 Accueil
- 1 Méditation
- 2 Acceptation de l'ordre du jour
- 3 Nomination de deux scrutateurs
- 4 Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 juin 2022
- 5 Rapport du président
- 6 Rapport du responsable des finances
- 7 Rapport des vérificateurs des comptes
- 8 Décharge au Conseil de paroisse
- 9 Nomination des vérificateurs des comptes
- 10 Budgets 2023 et 2024 – vote
- 11 Rapport pastoral
- 12 Composition du conseil : renouvellements
- 13 Election – vote
- 14 Rapport de la communauté de Blonay - St-Légier
- 15 Divers et propositions individuelles
- 16 Verre de l'amitié

0 – Accueil

- Urs Wagenbach, Président du Conseil de paroisse, souhaite la bienvenue aux paroissiennes et paroissiens présents à cette 188ème Assemblée générale ordinaire de l'Association paroissiale catholique Notre-Dame de Vevey. •
- Le Président se félicite de la tenue de l'AG en présentielle avec une assistance relativement nombreuse. • Il salue la présence de l'Abbé Jean Glasson, de Mr Jean-Pierre Schwab représentant la Municipalité de La Tour-de-Peilz, de Mr. Patrick Kaufmann notre décan, de Mr. François Murisier président du conseil de la communauté de Blonay-St-Légier •
- Sont excusés : les représentants de la Municipalité de Vevey – Mr. Michel Racloz représentant de l'Evêque, Mr. Cédric Pillonel de la Fedec.
- Il évoque les paroissiens décédés depuis un an. Nous exprimons notre sympathie aux familles en deuil et nous les recommandons à vos prières fraternelles. L'assemblée observe une minute de silence en leur mémoire. •
- 35 personnes présentes dont 32 votants, soit une majorité relative qualifiée de 17 voix. •
- Urs Wagenbach confirme que cette Assemblée a été convoquée conformément aux statuts de l'Association et peut donc délibérer et voter sur les sujets de l'ordre du jour.

1 – Méditation

L'Abbé Jean Glasson nous invite à prier pour notre communauté paroissiale et pour l'engagement de chacun au service de la paroisse.

2 – Acceptation de l'ordre du jour

Accepté à l'unanimité.

3 – Nomination de 2 scrutateurs

Jean-Marc Falciola et René Cudré-Mauroux acceptent cette tâche.

4 – Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 Juin 2021

Aucune question n'est soulevée.

⇒ Vote : le procès-verbal est accepté à l'unanimité des votants.

5 – Rapport du Président

Urs Wagenbach présente son rapport, [annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante].

2022 a été une année exceptionnelle pour la paroisse Notre-Dame avec :

- la fin des travaux de la cure qui a retrouvé toute sa fonctionnalité,
- les festivités associées à la célébration des 150 ans de la dédicace de la paroisse,
- l'arrivée d'un diacre pour notre paroisse.

En ce qui concerne l'Association pour la rénovation de la cure néogothique de Vevey, créée fin 2018 pour recueillir les dons et subventions destinées au chantier de la cure, l'assemblée générale extraordinaire qui a précédé cette AG a approuvé sa dissolution. Après 17 mois les travaux sont terminés et la cure a retrouvé toute sa fonctionnalité pastorale.

6 – Rapport du responsable des finances

Daniel Wieland lit son rapport [annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante].

- Question posée sur le fonds Fiocchi : il est destiné à la paroisse qui ne peut pas toucher le capital mais seulement percevoir les intérêts bancaires. Il n'y a pas de compte spécifique pour ce fonds. Le nom du donateur (disposition testamentaire) doit figurer dans les comptes de la paroisse. P.Kaufmann propose de revoir les modalités d'investissement de ce fond.
- Question sur le « soutien à la rénovation de la cure » pour CHF 143'800.00. Réponse de Daniel : ce chiffre correspond au montant figurant sur le compte de l'association pour la rénovation de la cure au moment de l'élaboration du budget. Ce chiffre n'aurait pas dû figurer dans le budget 2022.
- Question sur le budget de la pastorale au sein de l'Unité Pastorale (UP), existe-t-il une convention entre la paroisse et l'UP ?

Réponse du décan P.Kaufmann, dans le décanat St Martin, les UP n'ont pas de statut d'association et il n'y a donc pas de convention.

En conséquence, les vérificateurs aux comptes de la paroisse n'ont pas à vérifier les comptes de l'UP.

Au sein de l'UP les différentes paroisses et communautés mettent à disposition les moyens afin que le curé modérateur puisse effectuer ses tâches pastorales.

- Question posée sur le poste entretien et travaux qui a dépassé de plus de 20'000 CHF le budget. Il ne s'agit pas de travaux suite à un dégât des eaux, mais de travaux de remise en état et nettoyage de tout le circuit des tuyauteries du centre.

7 – Rapport des vérificateurs aux comptes

Vérification faite le 24 mai 2023 sur les comptes 2022, arrêtés au 31 décembre 2022.

Mr Cudré-Mauroux lit le rapport des vérificateurs aux comptes [annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante].

Les vérificateurs proposent d'accepter les comptes présentés.

8 – Décharge au Conseil de Paroisse

Urs Wagenbach demande à l'Assemblée si elle accepte les 3 rapports présentés.

⇒ Vote : Les 3 rapports (du président – du responsable des finances – des vérificateurs aux comptes) sont acceptés à l'unanimité des votants.

9 – Nomination des vérificateurs aux comptes

Mme Heidi Mérinat arrive au terme de son mandat et Urs Wagenbach la remercie chaleureusement de son engagement-

Mme Colette Livers devient 1^{ère} vérificatrice 2023 et Mme Romy Genoud accepte d'être suppléante pour l'exercice 2023.

René Cudré-Mauroux reste mandataire spécialisé.

⇒ Vote : Acceptation à l'unanimité des votants.

10 – Budget 2023 et 2024

Daniel Wieland présente le projet de budgets.

L'AG se tenant en milieu d'année, le budget 2022 a 6 mois de retard et il semble logique de proposer à l'AG d'avoir une vision à moyen terme et donc présenter le budget de l'année suivante.

⇒ Vote : Acceptation à l'unanimité des votants du budget 2024.

11 – Rapport Pastoral

L'abbé Jean Glasson donne lecture de son rapport [annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante].

2022 est la première année civile complète pour l'Abbé Jean Glasson. Les trois faits marquants de cette année 2022 ont été :

- Les festivités du 150^{ème} anniversaire de la dédicace de notre paroisse qui se sont tenues du 25 mars (célébration d'ouverture) jusqu'au 15 octobre avec la messe solennelle présidée par Mgr Morerod et l'inauguration de la cure rénovée.
- L'accueil de Cyrille von Mandach en septembre 2022, séminariste stagiaire.

12. – Composition du conseil : renouvellements de mandats

La composition du conseil est la suivante :

Secrétaire	BLANCHON	Catherine	Secrétariat du conseil de paroisse - Préparation AG
			Archives de la paroisse
			Inventaire de la cure et de l'église
	COUTAZ-OLSOMMER	Corinne	membre conseiller
	DA COSTA	Sergio	Responsable du comité technique et suivi des travaux de la cure
	FILS-AIME	Jean-Wilfrid	Bâtiments (travaux - entretien- assurances) - Locations
	MACHARD	Delphine	Ressources humaines
	GLASSON	Jean	Curé modérateur - Pastorale
Président	WAGENBACH	Urs	Contacts "officiels"
			Coordination des activités du conseil
			Contrôle factures et paiements
Trésorier	WIELAND	Daniel	Trésorier - Finances

Cette année, nous avons à envisager les changements suivants au sein du conseil de paroisse

- Sergio Da Costa démissionne du conseil après avoir mené à bien le suivi du chantier de la cure avec le comité technique.
- Notre président Urs arrive au terme de son 5^{ème} mandat.
- Viviana Santos, membre du comité de la mission portugaise, a rejoint le CP en septembre 2022

13 – Election – vote

⇒ Vote : Acceptation de la prolongation du mandat de Urs Wagenbach et de l'arrivée de Viviana Santos à l'unanimité des votants.

Urs Wagenbach remercie les conseillers de leur engagement.

La nouvelle composition du conseil est la suivante :

Secrétaire	BLANCHON	Catherine	Secrétariat du conseil de paroisse - Préparation AG
			Archives de la paroisse
			Inventaire de la cure et de l'église
	COUTAZ OLSOMMER	Corinne	Responsable du comité travaux du parc immobilier
	FILS-AIME	Jean-Wilfrid	Bâtiments (travaux - entretien- assurances) - Locations
	MACHARD	Delphine	Ressources humaines
	GLASSON	Jean	Curé modérateur - Pastorale
	SANTOS	Viviana	Représentante de la mission portugaise
Président	WAGENBACH	Urs	Contacts "officiels"
			Coordination des activités du conseil
			Contrôle factures et paiements
Trésorier	WIELAND	Daniel	Trésorier - Finances

14 – Rapport de la communauté de Blonay – St-Légier, par son président Mr .François Murisier

Le rapport de François Murisier est joint au présent procès-verbal.

F. Murisier souligne les excellentes relations entre les deux conseils avec des séances communes deux fois par an.

15 – Divers et propositions individuelles

Nicolas Viatte : remercie les membres du comité du 150è qui ont été actifs dès octobre 2021- Budget initial de CHF de 70' 000 de « dettes » mais in fine seulement CHF 11'000 et ce grâce au travail fourni par les bénévoles.

En 2034 bicentenaire de la paroisse créée en 1834... à programmer

Pour l'ordination de Cyrille, grand rassemblement de toutes les communautés et missions.

L'abbé Jean Glasson souligne qu'un groupe d'accueil va recommencer son activité à partir du 11 juin à la messe du dimanche matin à Notre-Dame.

Intervention de Patrick Kauffmann

Il souligne que dans le canton de Vaud et notre décanat nous avons encore la chance d'avoir des prêtres et des célébrations.

Il faut savoir remercier les communes qui nous apportent des financements ainsi que le canton.

Le 14 juin 2023 aura lieu l'AG de la Fedec à Ste Thérèse à Lausanne. Toutes les communautés sont invitées y compris les communautés linguistiques.

La paroisse Notre-Dame organisera en 2024 l'AG de la Fedec le 19 juin à la salle des remparts à La Tour-de-Peilz.

Partage du verre de l'amitié.

Le président



U. Wagenbach

La secrétaire aux procès-verbaux



C. Blanchon

Annexes

- 1 – Rapport du président
- 2 – Rapport du responsable des finances
- 3 – Rapport des vérificateurs aux comptes
- 4 – Rapport pastoral du curé
- 5 – Rapport de la communauté de Blonay-St Légier